

3 juillet 2019 - Ordre du jour

Ordre du jour du Conseil des ministres du mercredi 3 juillet 2019

Télécharger le .pdf

Pour le Conseil des ministres du mercredi 3 juillet 2019 le Président de la République a arrêté l'ordre du jour suivant (partie A) :

PARTIE A

Sur la proposition :

- du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire
- de la ministre auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports
- → Projet de loi ratifiant diverses ordonnances prises sur le fondement de la loi n° 2019-30 du 19 janvier 2019 habilitant le Gouvernement à prendre par ordonnances les mesures de préparation au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Sur la proposition :

- du ministre de l'Europe et des affaires étrangères
- du secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères
- → Projet de loi autorisant la ratification de l'accord économique et commercial global entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Canada, d'autre part, et de l'accord de partenariat stratégique entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et le Canada, d'autre part.

Sur la proposition du ministre de l'agriculture et de l'alimentation :

→ Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2019-363 du 24 avril 2019 étendant les pouvoirs de police judiciaire des agents mentionnés à l'article L. 205-1 du code rural et de la pêche maritime et à l'article L. 511-3 du code de la consommation.

Sur la proposition :

- de la ministre des solidarités et de la santé
- du ministre de l'économie et des finances
- du ministre de l'intérieur
- → Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2019-76 du 6 février 2019 portant diverses mesures relatives à l'entrée, au séjour, aux droits sociaux et à l'activité professionnelle, applicables en cas d'absence d'accord sur le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Sur la proposition :

- de la ministre des solidarités et de la santé
- du ministre de l'économie et des finances

Sur la proposition du ministre de l'économie et des finances :
→ Ordonnance portant mise en cohérence des dispositions législatives des codes et lois avec celles du code de commerce dans leur rédaction résultant de l'ordonnance n° 2019-359 du 24 avril 2019 portant refonte du titre IV du livre IV du code de commerce relatif à la transparence, aux pratiques restrictives de concurrence et aux autres pratiques prohibées.
Sur la proposition du ministre de la culture :
Ordonnance relative aux entrepreneurs de spectacles vivants.

→ Ordonnance relative aux régimes professionnels de retraite supplémentaire.